

INFORMATIONS DE RENTRÉE

2026-2027



ÉCOLE SAINTE MARIE

SOMMAIRE

- **présentation de l'école**
- **Le projet éducatif**
- **Le calendrier scolaire**
- **Le personnel de l'école**
- **Les services périscolaires**
- **Les tarifs**
- **informations diverses**
- **éveil à la foi & pastorale**
- **Les associations de parents d'élèves.**

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

2

Classes maternelles

5 rue Amaury d'Acigné
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

Classes élémentaires

26 rue du Temple
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

Contacts

 02.40.86.91.95

 contact@ecoleprimairesaintemarie.fr

HORAIRES DES COURS

→ **CLASSES MATERNELLES**

- 8H35 - 12H05
- 13H25 - 16H10

→ **CLASSES ÉLÉMENTAIRES**

- 8H45 - 12H15
- 13H30 - 16H15

LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

Considérer l'élève dans sa globalité pour qu'il s'épanouisse à l'école et puisse mettre en valeur toutes ces compétences dans un climat de respect, de travail et de confiance.



SA MISSION D'ENSEIGNEMENT

Lire, écrire, compter
Développer l'envie et la capacité d'apprendre
Devenir acteur de ses apprentissages



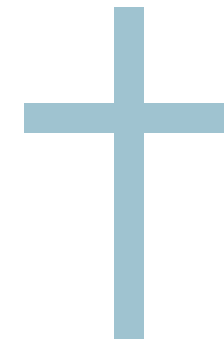
SA MISSION CITOYENNE

Accepter toutes les différences: sociales, religieuses, culturelles, handicap
Avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs
Devenir des citoyens responsables et autonomes.



SA MISSION ÉDUCATIVE

Partager et vivre les différences.
Se respecter.
Respecter les autres et l'environnement.
Favoriser l'écoute et la communication
Vivre des temps de rassemblement entre enfants et avec les familles



SA MISSION CHRÉTIENNE

Vivre les valeurs chrétiennes et humaines au quotidien dans l'école.
Se sentir respecté dans son cheminement.
Se réunir pendant les temps forts(Noël, Pâques...).
Partager (actions humanitaires....).

CALENDRIER SCOLAIRE

2026				2027							
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1 Ma Rentrée	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Lu	1 Lu	1 Je	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di
2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu
3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Me	3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma
4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me
5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je
6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve
7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa
8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Lu	8 Je	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di
9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu
10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di	28 Di	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve		29 Lu	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa		30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
	31 Sa		31 Je	31 Di		31 Me		31 Lu		31 Sa	31 Ma

▶ Les élèves ayant cours le samedi sont en vacances le samedi soir

▶ Les jours fériés sont indiqués en rouge

VACANCES SCOLAIRES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du Samedi 17/10/2026 au Lundi 02/11/2026 (au matin)

VACANCES DE NOËL

Du Samedi 19/12/2026 au Lundi 04/01/2027 (au matin)

VACANCES D'HIVER

Du Samedi 20/02/2027 au Lundi 08/03/2027 (au matin)

VACANCES DE PRINTEMPS

Du Samedi 17/04/2027 au Lundi 03/05/2027 (au matin)

VACANCES D'ÉTÉ

A partir du Samedi 03/07/2027

PONT DE L'ASCENSION

Du jeudi 06/05/2027 au Lundi 10/05/2027 (au matin)

ZONE A

Besançon • Bordeaux • Clermont-Ferrand • Dijon • Grenoble • Limoges • Lyon • Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille • Amiens • Lille • Nancy-Metz • Nantes • Nice • Normandie • Orléans-Tours • Reims • Rennes • Strasbourg

ZONE C

Créteil • Montpellier • Paris • Toulouse • Versailles

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

➤ LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

➤ M. Yann MADEC - 02.40.86.91.95

➤ EN CLASSES MATERNELLES

➤ LES ENSEIGNANTS

Mme Cécile AURAY
Mme Sonia FERNANDEZ
Mme Marie MAHÉ
Mme Anne-Laure RAMBAUD
Mme Anne VILAINE

➤ LES ASEM

Mme Marie-Dominique BARRAIS
Mme Lindsay BATAILLE
Mme Pascale DE RIDDER
Mme Mathilde DE RIDDER
Mme Céline GHOULAM
Mme Christel LEROY

➤ EN CLASSES ÉLÉMENTAIRES

➤ Mme Audrey BENIGUEL (EVS)
➤ Mme Sylvie BROUARD
➤ Mme Agnès-Flore JAUNET
➤ Mme Virginie JOUSSET
➤ Mme France-Anne MAUBOUCHER
➤ Mme Catherine PLAUD
➤ Mme Virginie PONTTHOU

➤ LE PÔLE COMPTABILITÉ SECRÉTARIAT

➤ Mme Gaele BUT - secretariat.saintemarie@wanadoo.fr
➤ Mme Anne-Louise MÉOT - almeot.stemarie@gmail.com
➤ Mme Aurélie BARITEAU LEBATARD - abl.stemarie@gmail.com

➤ RESTAURATION ENTRETIEN - SURVEILLANCE SUR TEMPS DU MIDI

➤ Mme Catherine COUTAND
➤ M Alexis GUÉGUEN
➤ Mme Bernadette MENET
➤ Mme Marion MUNIE
➤ Mme Audrey BENIGUEL
➤ Mme Cécile MEDINA
➤ Mme Anne-Louise MÉOT
➤ Mme Stéphanie NAMPON

➤ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

➤ Mme Lindsay BATAILLE
➤ Mme Catherine COUTAND
➤ Mme Pascale DE RIDDER
➤ Mme Mathilde DE RIDDER
➤ Mme Céline GHOULAM
➤ Mme Christel LEROY
➤ Mme Cécile MEDINA
➤ Mme Bernadette MENET
➤ Mme Marion MUNIE

➤ ÉTUDE SURVEILLÉE

➤ Mme Audrey BENIGUEL
➤ Mme Anne-Louise MÉOT

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

6

● ACCUEIL MATIN : 7H30-8H20

La garderie du matin a lieu sur le site des **MATERNELLES**.

L'arrivée à l'accueil du matin ne peut pas se faire après 8h20; le portail de l'école étant fermé de 8h20 à 8h25 pour des raisons de sécurité.

Facturation mensuelle.

● ACCUEIL SOIR : 16H20 - 18H45

Les élèves de l'école élémentaire restent en garderie sur le site élémentaire.

L'accueil périscolaire ferme à 18H45. Une pénalité de 5€ sera facturée à compter du second dépassement et pour chaque retard constaté.

Facturation mensuelle.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

● ÉTUDE SURVEILLÉE: 16h15 - 17h15

L'étude surveillée est proposée sur le site Élémentaire les lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 17h15 à partir du 9 Septembre pour les élèves du CE1 au CM2. Les familles doivent inscrire leur(s) enfant(s) en début ou en cours d'année et respecter les jours choisis à l'inscription. Toute absence prévue devra être signalée par un mot dans la pochette de correspondance.

Les enfants inscrits sont pris en charge par les surveillants de 16h15 à 17h15:

- 16h15-16h30: récréation/goûter
- 16h30-17h15: temps de travail
- 17h20: départ ou accompagnement à l'accueil périscolaire

Facturation mensuelle. Tarification à l'heure (16h15/17h15) en fonction du quotient familial + 2,00€.

● RESTAURATION

Les repas sont préparés par une société de restauration dans les cuisines municipales et sont servis sur les 2 sites (maternel et élémentaire).

Les enfants s'inscrivent à la cantine le matin auprès de l'enseignant.

Prix du repas: 4,28€ en 2025/2026. Le tarif peut changer au 01/09/2026 après décision municipale. Veuillez vous référer au bulletin d'actualités municipales.

Facturation mensuelle.

LES TARIFS

	TRANCHE 1		TRANCHE 2		TRANCHE 3		TRANCHE 4		TRANCHE 5	
QUOTIENT FAMILIAL	de 0€ à 1000€		de 1001€ à 1250€		de 1215€ à 1750€		de 1751€ à 2250€		2251€ et +	
LA CONTRIBUTION	PAR AN	/10 mensualités	PAR AN	/10 mensualités	PAR AN	/10 mensualités	PAR AN	/10 mensualités	PAR AN	/10 mensualités
CONTRIBUTION FAMILLES STEPHANOISES	315,00 €	31,50 €	330,00 €	33,00 €	345,00 €	34,50 €	360,00 €	36,00 €	375,00 €	37,50 €
CONTRIBUTION FAMILLES HORS COMMUNE	360,00 €	36,00 €	380,00 €	38,00 €	395,00 €	39,50 €	410,00 €	41,00 €	425,00 €	42,50 €
ÉCOLE DIRECTE	3,00 €		3,00 €		3,00 €		3,00 €		3,00 €	
LES SERVICES PÉRISCOLAIRES	Le 1/4 heure	l'heure	Le 1/4 heure	l'heure	Le 1/4 heure	l'heure	Le 1/4 heure	l'heure	Le 1/4 heure	l'heure
L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	0,84 €	3,36 €	0,88 €	3,52 €	0,91 €	3,64 €	0,94 €	3,76 €	0,98 €	3,92 €
L'HEURE D'ÉTUDE	5,44 €		5,57 €		5,73 €		5,89 €		6,05 €	

- FACTURATION MENSUELLE PAR PRÉLÈVEMENT SUR 10 MOIS POUR LES CONTRIBUTIONS
- FACTURATION MENSUELLE PAR PRÉLÈVEMENT POUR LES SERVICES PERISCOLAIRES ET LA RESTAURATION SUIVANT LA FRÉQUENTATION DE VOTRE/VOS ENFANT(S)

Cette évolution contenue des tarifs, en deçà des tarifs appliqués dans la plupart des établissements et que l'OGEC s'attache à garder modérés, suppose que nous poursuivions notre mode de fonctionnement historique basé sur la participation forte et régulière des familles aux activités de l'école (matinées travaux, kermesse, travaux d'été...) permettant de limiter les dépenses tout en assurant un cadre de vie agréable, entretenu et qui évolue pour répondre aux attentes.

Si cette participation venait à se réduire, l'OGEC serait contraint de solliciter des entreprises extérieures pour suppléer. Ceci impacterait son budget et donc les contributions qui devraient alors fortement augmenter.

L'ÉCOLE STE MARIE A BESOIN DE TOUS VOS TALENTS ET SAVOIR-FAIRE

LES RÈGLES APPLIQUÉES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION PROGRESSIVE

Sans la présentation de l'attestation de QF, le tarif de la tranche 5 (QF > 2250 €) sera appliqué.

En cas de changement de situation au cours de l'année, la mise à jour est possible, sous réserve de la présentation de la nouvelle attestation.

Le traitement du changement de situation/QF se fera à la date de présentation de l'attestation, **sans prise en compte de rétroactivité.**

INFORMATIONS DIVERSES

ASSURANCE SCOLAIRE

L'OGEC a fait le choix d'assurer l'ensemble des élèves en Individuelle Accident pour leur assurer une couverture maximale y compris sur les activités extra-scolaires

Celle-ci est obligatoire et s'élevait à 5.85€/enfant pour l'année scolaire 2025.2026

Vous n'avez plus à nous fournir d'attestation.

Vous pouvez retrouver les garanties de cette assurance ou télécharger une attestation pour leurs activités (sportives, culturelles....) sur le site:

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>.

La cotisation à cette assurance obligatoire apparaîtra sur la facture d'Octobre 2026.

TRANSPORTS SCOLAIRES

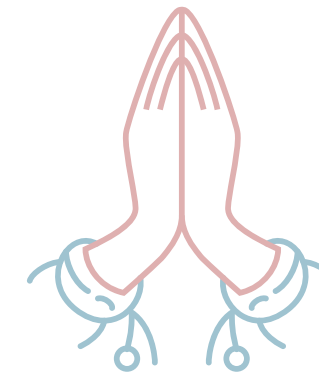
Inscription auprès des Services de la Communauté de Communes qui organisent ces transports.

Voir le site ALEOP www.aleop.paysdelaloire.fr.

Ouverture des inscriptions en ligne entre le 12/06 et le 15/07/2026.

Pour plus d'informations, contacter le service Mobilités de la Communauté de communes Estuaire et Sillon au 02.40.56.80.69 ou par mail transports@estuaire-sillon.fr

ÉVEIL A LA FOI & PASTORALE



L'éveil à la foi s'appuie sur les cinq sens et développe des propositions qui permettent à l'enfant de se familiariser dans la découverte de Dieu

POUR QUI? Pour tous les enfants de 3 à 6 ans.

AVEC QUI? Un enseignant ou une autre personne (parent, grand-parent...).

COMMENT? En classe entière ou par petit groupe.

LE CONTENU? éveiller un enfant à la foi, c'est lui permettre de développer son intériorité et l'accompagner dans la découverte de Dieu. Éveil à la foi et éveil à la vie sont indissociables. Quatre dimensions sont à honorer avec une vraie attention à chaque enfant:

↳ **LA VIE:** expériences de l'enfant à l'école, à la maison, dialogue à partir des questions de l'enfant.

↳ **LA BIBLE:** découverte des grands récits bibliques et de la vie de Jésus

↳ **LA PRIÈRE:** apprentissage de l'intériorité

↳ **LA COMMUNAUTÉ:** ensemble, on peut chercher Dieu, le prier et le fêter à l'école et en paroisse.

! **Toutes propositions d'éveil à la foi veillent à entretenir les liens entre famille-école-paroisse**

LA CULTURE CHRÉTIENNE propose une découverte de l'histoire du christianisme, de la Bible, de la vie de Jésus, de l'année liturgique, des grandes fêtes chrétiennes et aborde les autres religions monothéistes

POUR QUI? Pour tous les enfants à partir du CE2;

AVEC QUI? Un enseignant.

COMMENT? Peut se faire en classe entière.

LE CONTENU? La culture chrétienne permet de découvrir une culture particulière qui a profondément influencé notre société dans de nombreux domaines comme les arts, la littérature, l'histoire, l'architecture... Elle se déploie selon trois axes:

↳ Les sources bibliques

↳ L'histoire de la vie des chrétiens

↳ Les temps liturgiques

! **La culture chrétienne ne nécessite pas une adhésion de foi. elle vise à transmettre des connaissances qui ne permettent pas de prétendre à une demande sacramentelle**

LA CATÉCHÈSE est une démarche d'adhésion qui propose aux enfants, d'entrer en communion avec Dieu Père, Fils et Esprit, au cœur de la vie humaine

POUR QUI? Pour tous les enfants à partir du CE2;

AVEC QUI? Un catéchiste (enseignant, parent, grand-parent ou paroissien) qui témoigne de la foi de l'Eglise et de sa foi personnelle.

COMMENT? En équipe de 8 à 10 jeunes.

LE CONTENU? La catéchèse propose des parcours de découverte et d'appropriation de la foi de l'Eglise. Elle articule les trois dimensions de la vie chrétienne:

↳ **CROIRE:** accueillir la Parole de Dieu, témoigner de sa foi

↳ **VIVRE:** vivre selon l'Évangile et servir la vie des hommes au quotidien.

↳ **CÉLÉBRER:** prier, vivre les sacrements, les temps forts liturgiques.

! **La catéchèse demande une adhésion à la foi. les célébrations et les sacrements font partie de toute démarche catéchétique**

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'OGEC

Organisme de Gestion d'une
Ecole Catholique



Se charge de la collecte et de la gestion des ressources de l'école (cotisations, forfait communal, subventions diverses).

est l'employeur administratif du personnel d'encadrement (ASEM, personnel de restauration, périscolaire) et administratif.

gère l'entretien et les travaux des locaux: gros travaux effectués par les artisans et l'entretien au cours des matinées participatives (Matinées Travaux).



L'APEL

Association des Parents d'Elèves
de l'Enseignement Libre

Apporte sa contribution financière aux activités pédagogiques.

Organise diverses manifestations et fêtes: Arbre de Noël, fête de l'école, ventes de gâteaux, randonnées pédestres....

Accompagne la mise en place de la catéchèse et la culture chrétienne par une subvention à l'achat des livrets